

**COMBINÉ INFORMATION DOCUMENTS DU PROJET /  
FICHE INTÉGRÉ DE DONNÉES DE SAUVEGARDE (PID/ISDS)**

**Etape de l'évaluation**

Rapport No.: PIDISDSA16416

Préparé le/mis à jour: 07 Mars 2016

**I. BASIC INFORMATION**

**A. Données de base du Projet**

<b>Pays:</b>	Afrique	<b>Identifiant Projet:</b>	P152822
		<b>Identifiant Projet Parent:</b>	
<b>Project Name:</b>	Projet de Réponse en Développement aux Impacts liés aux Déplacements dans la Corne de l'Afrique (P152822)		
<b>Région:</b>	AFRIQUE		
<b>Date estimé de l'évaluation:</b>	25 février 2016	<b>Date estimé du conseil d'administration:</b>	31 mai 2016
<b>Domaine de pratique (Principal):</b>	Pratiques mondiales sociales, urbaines, rurales et de résilience	<b>Instrument de prêt :</b>	Financement des Projets d'investissement
<b>Secteur(s):</b>	Autres services sociaux (100%)		
<b>Thème(s):</b>	Reconstruction post-conflit et prévention de conflits (50%), Autre développement social (25%), Inclusion sociale (25%)		
<b>Emprunteurs:</b>	La République de Djibouti, République Démocratique Fédérale d'Éthiopie et la République de l'Ouganda		
<b>Agence d'exécution</b>	IGAD, Agence Djiboutienne de Développement Social, Ministère de l'Agriculture et des ressources naturelles, Cabinet du Premier ministre		
<b>Financement (Million USD)</b>			
<b>Source de financement</b>			<b>Montant</b>
EMPRUNTEUR/BENEFICIAIRE			0.00
Association Internationale de Développement (IDA)			170.00
Don IDA			5.00
Gap financier			0.00
Coût total du Projet			175.00
<b>Catégorie Environnementale</b>	B - Evaluation Partielle		
<b>Décision</b>			
<b>Autre decision (si besoin)</b>			
<b>Est-ce un projet répétitif?</b>	Non		

<b>Est-ce un projet transféré? (ne sera pas divulgué)</b>	Non
---	-----

## **B. Introduction et Contexte**

### **Contexte pays**

1. Les déplacements forcés au niveau mondial sont sans doute le défi humanitaire et de développement déterminants de cette génération. Le nombre de personnes déplacées continue d'augmenter. Les guerres, le conflit, et la persécution avaient déplacé de force un total cumulatif de 59,5 millions de personnes – 19,5 millions de réfugiés et de chercheurs d'asile et 38,2 millions de personnes déplacées (IDP) - à fin 2014. Selon le rapport du Groupe de la Banque mondiale de novembre 2015, les déplacements forcés restent en grande partie concentrés dans les pays en voie de développement, particulièrement en Afrique, au Moyen-Orient, et en Asie du sud.

2. L'Afrique accueille plus d'un tiers de la population déplacée du monde, représentant environ un quart du total mondial des réfugiés et le plus grand nombre de personnes déplacées au monde. La Corne de l'Afrique, une région comptant quelque 242 millions d'habitants, comprend huit pays - Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, la Somalie, le Soudan du Sud, le Soudan et l'Ouganda, qui hébergent collectivement plus de 9,5 millions de personnes déplacées, dont plus de 6,5 millions de personnes déplacées et environ 3 millions de réfugiés. Les déplacements perdurent depuis longtemps dans la Corne de l'Afrique, avec des arrivées de réfugiés enregistrées en 1959 en Ouganda, et en 1991 en Ethiopie et à Djibouti. Les migrations au sein et en dehors de la Corne de l'Afrique sont provoquées par des phénomènes naturels et des actions humaines ; et le changement climatique et la dégradation de l'environnement agissent comme des multiplicateurs de menace, constitutifs du déplacement.

3. L'initiative régionale à l'appui de la Corne de l'Afrique lancée par la Banque mondiale le 23 octobre 2014 s'est appuyée sur deux piliers interdépendants : (i) la vulnérabilité et la résilience ; et (ii) le développement économique et l'intégration pour aborder les principaux facteurs d'instabilité et promouvoir le développement dans la Corne de l'Afrique. Les déplacements sont apparus comme un phénomène régional, débordant sur les pays voisins de ceux touchés par le conflit et posant des défis majeurs pour la réduction de la pauvreté et l'aboutissement à un développement durable qui verrait la paix et la sécurité s'installer dans la région. Malgré son capital humain, social et naturel riche, la Corne de l'Afrique est en proie à une histoire complexe de contraintes de capacités, de poches de pauvreté et d'insécurité, augmentant la dégradation de l'environnement, et un éventail de problèmes de développement persistants. Le conflit demeure endémique et la nature culturelle, sociale et politique complexe des conflits est aggravée par les changements démographiques en raison de la croissance démographique et de la circulation des personnes, des prestations de services déséquilibrées, un accroissement de la concurrence pour des ressources naturelles limitées, et des conditions climatiques difficiles, dont des inondations et sécheresses fréquentes.

4. En juin 2015, une étude régionale intitulée « Déplacements forcés et Flux migratoires mixtes dans la Corne de l'Afrique » a été achevée. Elle a renforcé la nature régionale des déplacements forcés avec un « effet de débordement » clair de la violence et de l'insécurité au sein d'un pays. Lorsque les réfugiés franchissent des frontières internationales, les pays voisins qui accueillent des réfugiés subissent directement les conséquences de cette violence et cette insécurité. Cela appelle une réponse régionale coordonnée entre des partenaires humanitaires et de développement comme une condition sine qua non pour parvenir à des solutions de développement permettant d'améliorer leurs perspectives.

5. L'étude a constaté que les camps/peuplements de réfugiés se trouvent dans des zones relativement sous-développées et marginalisées, comparé au reste du pays hôte. Les communautés hébergeant des réfugiés ont une situation socio-économique précaire en proie à l'insécurité alimentaire, un accès limité aux services sociaux de base et aux infrastructures économiques, de faibles opportunités de subsistance et une base de ressources naturelles dégradée. L'étude a souligné que le déplacement prolongé de réfugiés a aggravé la situation des communautés accueillant des réfugiés du fait de la concurrence pour des services sociaux, infrastructures économiques, débouchés et ressources environnementales et naturelles rares, et ont conduit à des conflits et affrontements de plus en plus fréquents. Renforcer les capacités de production et les mécanismes d'adaptation des populations hôtes est considérée comme une étape importante pour sauvegarder un espace d'asile plus que nécessaire pour les réfugiés dans les pays d'accueil de la Corne de l'Afrique. Un rétrécissement de l'espace d'asile provoquera probablement un vide juridique et humanitaire dans lequel seront coincés les réfugiés, menant à l'accroissement de leur pauvreté et de leur vulnérabilité.

6. L'opération régionale proposée de Réponse en Développement aux impacts liés aux déplacements (DRDIP) dans le Projet de la Corne de l'Afrique s'appuie sur ces conclusions et recommandations de l'étude, couvre les trois pays d'accueil de réfugiés que sont Djibouti, l'Ethiopie et l'Ouganda au cours de la première phase d'un engagement à plus long terme. Les pays de la première phase rencontrent des défis importants en termes de déplacements forcés : (i) l'Ethiopie est l'hôte du plus grand nombre de réfugiés en Afrique, (ii) l'Ouganda a une politique très progressiste concernant les réfugiés et est une destination d'asile privilégiée, et (iii) Djibouti a un problème majeur d'afflux de migrants significatifs aux côtés de réfugiés. Basé sur l'expérience, les résultats et l'apprentissage tiré de la mise en œuvre, le projet proposé pourrait potentiellement être approfondi dans les zones cibles proposées, s'étendre aux autres districts d'Ouganda hébergeant des réfugiés et aussi à d'autres pays de la région.

7. Djibouti, l'Ethiopie et l'Ouganda ont des législations nationales sur les réfugiés qui régissent le processus de détermination du statut d'asile et de réfugié en créant des agences nationales, et en fournissant divers droits et privilèges à tous les réfugiés, y compris la protection et le non-refoulement (détails à l'Annexe 2). Toutefois, aucune des législations nationales sur les réfugiés des trois pays du Projet ne permettent d'accéder à l'acquisition de la nationalité pour les réfugiés, et ne permettent pas par ailleurs l'intégration locale des réfugiés. Le projet proposé se situe dans le contexte de ces cadres juridiques et politiques existants et dans un contexte de déplacements prolongés accompagnés d'un rétrécissement de l'espace d'asile.

## **Djibouti**

8. Djibouti est l'un des plus petits pays en Afrique avec une population de moins de 1 million d'habitants. Il couvre une superficie de 23,200 kilomètres carrés et accueille une population d'environ 864 617 habitants (2011). La petite envergure de l'économie de Djibouti limite sa capacité à diversifier sa production et accroît sa dépendance aux marchés étrangers, la rendant plus vulnérables aux récessions externes du marché et freinant son accès à un capital externe. Avec moins de 1,000 kilomètres carrés de terres arables (0.04 pour cent de la superficie totale du pays) et des précipitations moyennes annuelles de seulement 130 millimètres, Djibouti dépend complètement des importations pour répondre à ses besoins alimentaires. Face à cette pénurie et sécheresses successives, les peuples traditionnellement nomades du pays se sont installés dans des zones urbaines principalement, et environ 71 pour cent de la population vit dans des villes -58 pour cent rien que dans la capitale, Djibouti-Ville.

9. Djibouti accueille des réfugiés depuis 1991. Plus de 12 000 réfugiés, principalement des somaliens, sont actuellement hébergés dans les camps de réfugiés de Holl Holl et d'Ali Addeh dans la région d'Ali Sabieh ; et 2 829 yéménites réfugiés sont hébergés dans le camp de réfugiés de Markazi, dans la région d'Obock. Suite à la crise yéménite de 2014, plus de 30 600 personnes de diverses nationalités sont arrivées à Djibouti. En décembre 2015, les arrivées du Yémen ont comptabilisé 16 691 personnes (55 pour cent) qui sont des ressortissants yéménites, 11 996 (39 pour cent) de migrants en transit et 1 919

réfugiés de Djibouti (6 pour cent). Sur les 6 179 réfugiés enregistrés, 2 8291 réfugiés sont hébergés dans le camp de réfugiés de Markazi ; le reste vit à Obock et dans la ville de Djibouti. À Djibouti, le ministère de l'intérieur est la principale institution gouvernementale chargée de la protection des réfugiés. L'Agence pour les réfugiés nationaux est l'Office National d'assistance aux Réfugiés et Sinistrés (ONARS).

10. En plus de l'hébergement des réfugiés somaliens, Djibouti est l'axe de transit principal pour les migrants originaires de la Corne de l'Afrique, qui voyagent en direction du Moyen-Orient et de l'Europe à la recherche d'opportunités économiques. Les flux migratoires mixtes représentent un défi commun dans la Corne de l'Afrique, comme en témoigne le dangereux chemin parcouru par des milliers d'éthiopiens pour la plupart, mais aussi de migrants somaliens à Djibouti en transit pour le Yémen et la péninsule arabique, en quête d'une vie meilleure en Arabie saoudite et dans les États du Golfe. Depuis 2009, les points de départ autour des zones d'Obock à Djibouti sont devenus le locus des flux migratoires mixtes d'individus tentant d'atteindre le Yémen. En 2014, la rapide augmentation du nombre de personnes transitant par Djibouti en route pour le Yémen a atteint 94 000. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Djibouti a ouvert un Centre d'intervention pour les migrants dans la ville d'Obock, mais la pression sur les services locaux et par conséquent sur les résidents a été immense.

## **Ethiopie**

11. L'Éthiopie est un pays vaste et varié, sans littoral, d'une superficie de 1,1 millions de km<sup>2</sup>. C'est aussi un pays de nombreuses nations, nationalités et peuples, avec une population totale d'environ 87,9 millions et un taux de croissance de la population de 2,6 % (2013). Seule 17 pour cent de la population vit dans des centres urbains, la grande majorité d'entre eux à Addis-Abeba. L'Éthiopie a connu une croissance économique forte, avec une moyenne de 10,7 pour cent par an entre 2003 et 2011 par rapport à la moyenne régionale de 5,0 pour cent. Le PIB a augmenté de 9,7 % en 2012/13 et 10,3 % en 2013/14. La croissance reflète un mélange de facteurs, y compris la modernisation de l'agriculture, le développement de nouveaux secteurs d'exportation, la demande mondiale forte en matières premières et les investissements de développement menés par le gouvernement. Du côté de l'alimentation, la croissance est pilotée par une expansion des services et des secteurs agricoles, tandis que le rôle du secteur industriel a été relativement modeste.

12. L'Éthiopie accueille la plus grande population de réfugiés en Afrique en raison des sécheresses, des conflits, des événements politiques et des guerres civiles dans les pays voisins, comme la Somalie, l'Erythrée, le Soudan du Sud et le Soudan. À la fin de décembre 2015, 733 644 réfugiés ont été répartis sur les cinq États régionaux d'afar, Tigray, Ethiopian Somali, Gambella et Benishangul-Gumuz ; dans 23 camps de réfugiés situés dans 15 woredas et 23 kebeles (HCR 2015). Les woredas accueillant des réfugiés se caractérisent par des conditions météorologiques difficiles, une infrastructure médiocre, de faibles capacités institutionnelles et la pauvreté. La présence des réfugiés ajoute encore plus de contraintes aux services publics et infrastructures économiques ainsi qu'aux opportunités économiques déjà faibles, mettant en danger la résilience des communautés accueillant des réfugiés.

13. La plupart des Erythréens et Somaliens réfugiés en Ethiopie vivent en situation de déplacement prolongé. La majorité des réfugiés vivent dans des camps situés près des frontières de leurs pays d'origine respectifs. L'Administration pour les affaires des réfugiés et rapatriés (ARRA) administre les camps de réfugiés, avec l'aide financière et technique du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) et d'autres organismes d'aide. L'éducation, les services de santé et autres services sont fournis par les partenaires d'exécution du HCR, dont l'ARRA et des organisations non gouvernementales internationales et locales (ONG).

## **Ouganda**

---

<sup>1</sup> Fiche documentaire du HCR sur Djibouti, décembre 2015

14. L'Ouganda est l'un des pays moins urbanisés en Afrique, avec 83 % de la population (soit environ 28,9 millions de personnes sur un total de 34,9 millions) vivant en milieu rural, rendant l'agriculture, dominée par les petits exploitants agricoles, et le développement rural importants. L'Ouganda a connu une croissance solide du PIB, avec une moyenne de 6 % de 2005 à 2014, mais la réduction de la pauvreté, bien que substantielle, n'a pas suivi le rythme. L'Ouganda a un passif de gestion macroéconomique prudente et des réformes structurelles qui ont aidé le pays à surmonter les chocs exogènes. Toutefois, en raison de la forte croissance démographique, la croissance du PIB réel par habitant était en moyenne de seulement 3,5 pour cent sur la période 2005-2014. Le taux de pauvreté est passé de 56,4 % en 1992 à 19,1 % en 2014, mais il y a une inégalité urbano-rurale et régionale importante et croissante. L'Ouganda devra relever plusieurs défis afin de permettre une transformation structurelle de l'économie, de renforcer la compétitivité et de soutenir la croissance élevée. Le manque d'intégration avec le nord de l'Ouganda crée encore plus de défis de la cohésion sociale. Les goulets d'étranglement et insuffisances d'infrastructures doivent être réglés afin de promouvoir une plus grande connectivité physique et numérique dans le pays, la région élargie et les marchés mondiaux. La productivité agricole et la valeur ajoutée doivent être renforcées pour améliorer le quotidien du citoyen moyen.

15. Suite aux conflits et à l'instabilité continue en République démocratique du Congo (RDC), Somalie et Sud-Soudan, l'Ouganda a accueilli plus de 477 187 réfugiés et 35 779 demandeurs d'asile en décembre 2015, ce qui en fait le troisième plus grand pays accueillant des réfugiés en Afrique. La crise sud soudanaise en décembre 2013 et la crise burundaise de 2015 ont entraîné un afflux de réfugiés important. Environ 190 000 réfugiés congolais sont hébergés dans le sud-ouest et centre-ouest de l'Ouganda et presque 167 000 sud-soudanais sont hébergés dans les districts du Nord.

16. Le cadre politique actuel de l'Ouganda sur les réfugiés est parmi les plus généreux et les plus progressistes de la Corne de l'Afrique, en Afrique et dans le monde entier. La loi sur les réfugiés de 2006 et la Réglementation sur les réfugiés de 2010 autorise les réfugiés à travailler ; leur offre une liberté de mouvement ; et leur permet d'accéder aux services sociaux ougandais, ainsi qu'à des documents tels que les documents d'identité du gouvernement, les documents de voyage classiques, certificats de naissance, de décès, mariage et éducation. Selon la politique en vigueur, tous les réfugiés dans des peuplements situés sur des terres publiées au journal officiel reçoivent une parcelle d'agriculture de subsistance (quoique de taille diminuée en raison de la surpopulation), mais seuls quelques réfugiés qui se trouvent dans les peuplements sur des terres appartenant à la communauté ont plus qu'un petit jardin potager. Les réfugiés en Ouganda peuvent posséder des biens et conclure des contrats, y compris des baux fonciers. Le Département des réfugiés sous le Bureau du premier ministre administre les implantations de réfugiés.

### **Contexte sectoriel et institutionnel**

17. Les pays accueillant des réfugiés de Djibouti, d'Éthiopie et d'Ouganda sont restés relativement paisibles ces dernières années, contrairement à leurs voisins, dévastés par la guerre et les conflits, avec pour résultat le débordement des réfugiés au-delà des frontières. Les réfugiés de la Corne de l'Afrique sont hébergés à proximité des frontières internationales dans les communautés confrontées à la pauvreté et au chômage, à des déficits dans la prestation des services sociaux et de développement du capital humain et un accès limité aux infrastructures de base. Les investissements dans ces zones frontalières habituellement marginalisées relevant de l'opération envisagée sont fermement alignés sur les priorités nationales des trois pays.

18. La présence de réfugiés à Djibouti, en Éthiopie et en Ouganda a provoqué des impacts économiques, sociaux et environnementaux négatifs ainsi que certains impacts économiques positifs sur les communautés accueillant des réfugiés. L'étude sur les déplacements forcés et les flux migratoires mixtes dans la Corne de l'Afrique a pu identifier des impacts négatifs, dont la hausse des prix alimentaires et des produits de base ainsi que la dépression des taux de rémunération locaux, augmentant la

dégradation de l'environnement. Des consultations multipartites, dans les trois pays d'accueil, en particulier avec les communautés accueillant des réfugiés au cours de la préparation ont révélé une concurrence accrue - directe et / ou indirecte sur les services sociaux de base disponibles, y compris la santé, l'éducation et l'eau potable ; une dégradation de l'environnement physique et naturel en raison de la forte pression sur la biomasse pour répondre aux besoins en énergie et construction ; et des opportunités limitées de moyens de subsistance. La diminution de la disponibilité de l'eau mise en évidence dans des forages plus profonds et des coûts plus importants de transports fluviaux ; des centres de santé et salles de classe bondés, ainsi qu'une augmentation des distances, de temps et/ou de coût pour la collecte de bois de chauffage pour la cuisson et l'éclairage sont tous des impacts de la présence de réfugiés dans les zones d'hébergement.

19. Toutefois, les consultations tenues avec les communautés d'accueil ainsi que les autorités locales ont révélé que les réfugiés sont dans des camps à Djibouti et en Ethiopie et dans des peuplements en Ouganda et bénéficient d'une assistance humanitaire, y compris l'aide alimentaire, matériel de logement, les services d'éducation et de santé de base, de l'eau potable et les installations sanitaires par le HCR et ses partenaires d'exécution des organisations nationales et internationales non gouvernementales. Les routes entre et dans les camps sont également mis en place avec les écoles secondaires et les centres médicaux dans les zones de déplacement prolongé. Les activités et les envois de fonds économiques informels augmentent le pouvoir d'achat des réfugiés. Cependant, les consultations ont également révélé des préoccupations similaires du côté des réfugiés et ont mis en évidence leurs besoins non satisfaits en matière d'accès à l'enseignement supérieur, de services d'orientation en matière de santé, de cuisine de meilleure qualité et de meilleurs sources d'énergie d'éclairage et surtout des pistes pour la poursuite des moyens de subsistance et des opportunités d'amélioration de leurs compétences. On ne peut nier que cette concurrence a agi comme une motivation au conflit latent et potentiel entre les hôtes et les réfugiés. Les avantages et les effets positifs de la présence de réfugiés pour les communautés d'accueil ont compris les résultats suivants : des ménages réfugiés agissant comme point de vente de produits animaliers et agricoles produits localement, la disponibilité accrue de la main-d'œuvre, notamment pour des productions agricoles locales, et des investissements dans les infrastructures construites par le HCR.

20. A Djibouti, qui est actuellement en paix, des tensions sous-jacentes sont exacerbées par une grande pauvreté et le taux de chômage et des menaces transfrontalières d'Al-Shabaab. Parallèlement, les réfugiés des pays voisins dévastés par la guerre et le conflit se déversent en grand nombre dans Djibouti, aggravant la situation économique et sociale. Un exemple de ce point est la récente instabilité yéménite. Selon les données disponibles du gouvernement, le taux estimé de pauvreté absolue de Djibouti était de 23 pour cent<sup>2</sup> en 2013, contre 24,1 % il y a une dizaine d'années. Chômage sont élevés environ 75 % des jeunes sont au chômage. Depuis 2007, les conditions de sécheresse les pires en 60 ans ont aggravé la pauvreté. Les estimations indiquent que la sécheresse a touché au moins la moitié de la population rurale, avec des pertes économiques annuelles de 3,9 % du produit intérieur brut (PIB) pour la période 2008 – 11 et un flux important de réfugiés en provenance des pays voisins souffrent aussi de la sécheresse. Les tensions sociales pourraient s'aggraver car une pression s'ajoute sur à un scénario de subsistance et de prestation de service déjà fragile. Les interventions du projet aideront à corriger les vulnérabilités enregistrées telles que la pauvreté et le chômage, les déficits dans la prestation de services sociaux et de développement humaine et un accès limité aux infrastructures de base, constituant aussi une résistance. Alors que la politique sur les réfugiés à l'exception de l'Ouganda ne mentionne pas explicitement le droit au travail, les réfugiés participent à des activités économiques. Le Projet créera donc un écosystème socio-économique des communautés en zones accueillant des réfugiés qui facilitera un meilleur rendement économique pour les communautés d'accueil et les réfugiés eux-mêmes. Le DRDIP s'inscrit, par ailleurs, dans la stratégie à moyen terme (Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi – SCAPE) de la Vision Djibouti 2035 dont l'amélioration du niveau de vie, la réduction du chômage

---

<sup>2</sup> source : DISED, 2014, EDAM-BC 2013, Rapport de Seuil de Pauvreté

(création d'emplois) et la réduction des vulnérabilités figurent parmi les objectifs.

21. L'Éthiopie a terminé la mise en œuvre de la première phase de son Plan ambitieux de Transformation et de Croissance (GTP I; 2010/11-2014/15), et a récemment commencé la mise en œuvre de la deuxième phase (GTP II 2015/16 – 2019/20) qui fixe un objectif à long terme de devenir un pays à revenu intermédiaire en 2023, avec des taux de croissance d'au moins 11 pour cent par an pendant la période de GTP II. Pour atteindre les buts et les objectifs du plan, le gouvernement éthiopien a suivi un modèle d' « État développemental » avec un rôle important pour le gouvernement dans de nombreux aspects de l'économie. Il a donné la priorité à des secteurs clés comme l'industrie et l'agriculture, au titre de moteurs d'une croissance et création d'emploi durables et inclusives. Le GTP réaffirme l'engagement du Gouvernement d'Éthiopie pour le développement humain et les programmes de ses partenaires de développement concordent largement avec ses priorités. Le DRDIP contribuera directement au pilier stratégique du plan de maintien d'une croissance et d'un développement économique rapide, à large base et équitable grâce à l'élargissement des services socio-économiques de base axés sur la demande et la création d'accès à l'infrastructure économique dans les régions du pays touchées par le déplacement et émergentes, contribuant aux objectifs de développement durable (ODD) pour mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes.

22. L'Ouganda, dans le cadre de son deuxième Plan de développement National (NDP II), met l'accent sur la nécessité d'une croissance inclusive et durable tout en augmentant la compétitivité globale et en créant des emplois et richesses supplémentaires. Dans la mesure où les zones accueillant les réfugiés sont plus vulnérables aux chocs que les zones non touchées, le gouvernement de l'Ouganda développe actuellement un Programme de Transformation des Peuplements (STA), qui vise à atteindre l'autonomie et l'installation locale pour les réfugiés et à promouvoir le développement social dans les zones d'accueil de réfugiés. Certains de ses objectifs sont pertinents pour le DRDIP, y compris les moyens de subsistance durables, la protection de l'environnement et les infrastructures communautaires. Le DRDIP appuiera la mise en œuvre du PTP en adoptant une approche axée sur la région, avec des solutions progressistes, dans quatre districts accueillant des réfugiés en Ouganda. \

23. La capacité des institutions gouvernementales dans les trois pays est relativement faible dans les zones d'accueil de réfugiés. Le DRDIP contribuera à la connectivité sociale, économique et d'infrastructure des communautés marginalisées avec les processus de développement national généraux en favorisant la sensibilisation des autorités locales, le renforcement des capacités des gouvernements locaux, et la participation active des communautés affectées et des institutions locales dans la planification locale, le processus décisionnel et le contrôle des services publics et de la mise en œuvre, du fonctionnement et de l'entretien des infrastructures.

## **C. Objectifs de développement proposé**

### **Objectifs de développement (provient du document d'évaluation du projet)**

24. L'objectif de développement de projet (ODP) est d'améliorer l'accès aux services sociaux, d'augmenter les opportunités économiques, et de renforcer la gestion environnementale pour les communautés accueillant des réfugiés dans les régions visées de Djibouti, de l'Éthiopie et de l'Ouganda.

25. Le projet régional proposé inclura les dispositifs essentiels d'assurer la participation et l'engagement des citoyens en identifiant et en donnant la priorité aux besoins développementaux, y compris des opportunités de subsistance et des infrastructures socio-économiques pour améliorer l'auto-suffisance des communautés accueillant des réfugiés, améliorer la cohésion sociale entre les réfugiés et les communautés accueillant des réfugiés, accroître le rôle des actions de développement et de la voix des

citoyens dans la prise de décision; et obtenir une plus grande exigence en matière de responsabilité sociale. L'approche opérationnelle sera le développement conduit par la Communauté (CDD) et comprendra : (i) la construction et le renforcement d'institutions de base ; (ii) s'assurer que la voix de toutes les communautés se fait entendre dans le processus décisionnel ; (iii) renforcement décentralisé des fonctions administratives gouvernementales ; et (iv) investir dans la prestation des services publics et la mobilisation sociale pour renforcer la cohésion sociale entre les communautés bénéficiaires.

## **Résultats clés**

26. Les indicateurs clés suivants serviront pour suivre les progrès de l'ODP :

- (i) Les bénéficiaires ont accès aux services et infrastructures sociaux et économiques de base (ventilé par type de service et groupe cible)
- (ii) Bénéficiaires d'activités de développement économique qui signalent une augmentation de revenu (ventilé par type de service, sexe et groupe cible)
- (iii) Bénéficiaires directs, dont femmes
- (iv) Zone de terres où des pratiques de gestion durable des terres ont été adoptées grâce au projet (ha)
- (v) Stratégie pour le Secrétariat régional de la coordination, de l'apprentissage et du partage des connaissances et rapports d'avancement annuels approuvés par les pays participants

## **D. Description du projet**

27. Le DRDIP vise à promouvoir un changement fondamental dans la façon dont les déplacements forcés sont abordés au sein de la Corne de l'Afrique. Ces déplacements incluent de traiter les effets des déplacements forcés comme un perfectionnement en ajout au défi humanitaire et sécuritaire, comme une réponse menée et exécutée par le gouvernement qui complète les agences humanitaires traditionnelles ; et comme une réponse à long terme aux contraintes systémiques et structurales empêchant le développement qui sont encore aggravées par la présence des réfugiés dans les zones d'accueil de réfugiés marginalisés. Puisque les impacts majeurs des déplacements forcés et des catégories d'investissements sont comparables à travers les trois pays, les quatre composantes principales du projet, décrites en détail ci-dessous, seront mises en œuvre dans chacun des trois pays de façon modulaire et séquencée, se concentrant sur le renforcement des capacités et la mobilisation des communautés et des gouvernements locaux et par le biais d'un procédé d'exécution sensible aux priorités de la communauté. La communication, la mobilisation sociale, et le processus de planification participative seront complétées par la sensibilisation et le renforcement des capacités des communautés, les institutions communautaires et les gouvernements locaux; avec le renforcement des capacités et le renforcement institutionnel y compris les systèmes et le développement de procédés pour les agences d'exécution. Cela sera suivi par des investissements sociaux, économiques et environnementaux reflétant les priorités des communautés. Tandis que l'Éthiopie suivra un phasage géographique, l'Ouganda et Djibouti suivront un phasage des composantes pour la mise en œuvre. Toutefois, le phasage progressif détaillé des activités sera intégré dans les manuels de procédures respectifs pour chaque pays.

28. Le DRDIP s'efforce de résoudre les impacts sociaux, économiques et environnementaux de la présence de réfugiés dans les communautés d'accueil grâce à des composantes techniques et des investissements liés entre eux. Composante 1 : comprendra (i) renforcement des capacités des unités gouvernementales locales et du personnel de l'Agence d'Exécution dans les processus de planification participatives ; (ii) mobilisation des communautés et mise en place des institutions communautaires de planification, exécution, suivi et évaluation et, contrôle des sous-projets ; et (iii) soutenir les



investissements dans les infrastructures économiques et les services sociaux de base. La composante 2 se concentrera sur (i) la gestion environnementale comprenant des services consultatifs techniques pour l'exécution des activités de gestion environnementale via un mode de travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre ; et (ii) accès aux sources d'énergie pour la cuisson et l'allumage des lumières comprenant de potentiels personnes / partenariats publics-privés. La composante 3 soutiendra (i) l'identification des bénéficiaires et des moyens de subsistance traditionnels et non traditionnels pour soutenir ; et (ii) formera des groupes de subsistance communautaires, soutiendra des activités de gestion de groupe, et (iii) fournir aux individus et aux groupes des services techniques, commerciaux, et de marché nécessaires ainsi que des services consultatifs financiers. Les synergies entre les trois composantes d'investissement sont attendues pour augmenter l'impact. Par exemple, le marché, les routes de stockage et d'accès créés en vertu de la composante 1 permettront d'améliorer les possibilités économiques soutenus au titre de la composante 3. Les efforts de conservation des sols et de l'eau de la composante 2 assureront une productivité accrue des moyens de subsistance traditionnels soutenus dans la composante 3. L'amélioration de l'accès à l'énergie de la composante 2 donnera aux femmes la possibilité de participer à des opportunités économiques dans la composante 3 avec un gain de temps et une amélioration du bien-être physique et mental.

29. La composante 4 soutiendra les activités de coordination du projet au niveau national, sous-national et local, y compris le suivi et l'évaluation (S&E) et le Système d'Information de Gestion (MIS), les aspects de gestion fiduciaire, l'engagement citoyen et la communication, et la conformité environnementale et sociale des sauvegardes. La composante 5 consolidera les efforts régionaux en vue de résoudre les déplacements forcés et les flux migratoires mixtes par le dialogue et l'engagement politique, la recherche, le renforcement de capacités, la gestion des connaissances, et les fonctions d'association qui soutiendront alors des réponses innovatrices aux déplacements et flux migratoires mixtes.

### **Composante 1 : Services et infrastructure sociaux et économiques (approximativement 86,25 millions USD)**

30. Les zones d'accueil des réfugiés en Ouganda, Ethiopie et à Djibouti sont caractérisées par des déficits de développement tangibles, comprenant un capital humain faible et un accès limité aux services sociaux de base et aux infrastructures économiques. La capacité de prestation de services des autorités locales dans les trois pays est également faible. La composante 1 vise à améliorer l'accès aux services sociaux de base et aux infrastructures économiques, et à améliorer la capacité de livraison des services des communautés locales aux niveaux cibles sous-national et local par le financement communautaire et les investissements stratégiques ainsi que des initiatives de renforcement des capacités. Les investissements communautaires seront complétés par des contributions de la communauté, à la fois en espèces et en nature (matériaux et/ou main d'œuvre), et le processus suivra une approche du développement axée sur la communauté.

31. ***Sous-composante 1 (a) : Fonds d'investissement communautaire (environ 78,6 millions USD).*** La sous-composante 1 (a) cherche à améliorer l'accès de la communauté aux services sociaux de base et aux infrastructures économiques en fournissant des fonds d'investissement d'investissements qui, avec des contributions de la communauté, augmenteront et amélioreront la livraison de service et construiront des infrastructures pour le développement local. Les investissements seront identifiés, priorisés, mis en œuvre et suivis par les communautés bénéficiaires. Les investissements potentiels (sous-projets) comprennent la construction, la modernisation, la remise en état et l'expansion des services sociaux de base, tels que l'éducation, l'approvisionnement en eau, la santé humaine et les soins vétérinaires ; et les infrastructures économiques telles que les routes rurales, les structures de marché et les installations de stockage. La communauté cible recensera et hiérarchisera les services sociaux et infrastructures économiques spécifiques devant être financés dans le cadre de cette sous-composante grâce à l'approche du

développement conduit par la communauté. Seuls les sous-projets qui fonctionnent actuellement ou ont le budget pour le personnel et le matériel fournis par l'administration respective seront soutenus. Il s'agit d'assurer la durabilité des interventions. La sous-composante 1 (a) soutiendra également des investissements stratégiques, qui sont plus vastes en portée et en impact que des investissements typiques au niveau de la communauté (sous-projets), et qui serviront un groupe de communautés bénéficiaires du projet. Ces investissements n'excéderont pas vingt pour cent du budget total pour les investissements et seront identifiés par le biais du processus de priorisation de la communauté et utiliseront de la main d'oeuvre locale, particulièrement les femmes et les jeunes, pendant la construction. Les gouvernements locaux seront responsables de l'opération et de l'entretien. Le projet s'efforcera d'établir une plate-forme de technologies de l'information et de communication (ICT) composée d'un réseau de téléphones mobiles et d'applications dans les mains des bénéficiaires et de ceux qui gèrent le fonds qui pourrait être reliée à un tableau de bord connecté à internet. Elle pourra être utilisée pour télécharger des données sur l'état des investissements et de la mise en œuvre en temps réel ou presque. Le processus de planification, mise en œuvre et suivi de la sous-composante 1 (a) sera détaillé dans le manuel d'exécution du projet (MEP) pour chaque pays participant.

**32. *Sous-composante 1(b) : Renforcement des capacités pour la planification locale et la prestation de services décentralisés (environ 7,65 millions USD).*** La sous-composante 1(b) visera à améliorer la capacité de prestation de service des autorités gouvernementales au niveau local. Elle viendra en appui des interventions de renforcement des capacités pour les pouvoirs publics locaux, les institutions locales d'exécution pour le processus de planification conduit par la communauté, la gestion du développement local, l'amélioration des capacités de prestation de service, l'intégration des interventions du projet avec au processus de planification et de budgétisation du développement du gouvernement, la coordination des intervenants potentiels de développement au niveau local et l'apprentissage du développement au niveau local communautaire. Les activités de renforcement des capacités à financer sous le projet seront expliquées en détail dans le MEP, mais incluront : (i) des articles nécessaires cruciaux, tels que du matériel et équipements de bureau, des engins, véhicules et des ressources techniques, etc. ; (ii) la préparation, la multiplication et diffusion de matériels de formation technique ; (iii) le développement de la formation et des connaissances et compétences à tous les niveaux, y compris pour le personnel technique et les communautés d'accueil ; (iv) des visites d'échanges d'expérience ; et (v) des visites d'études à l'étranger à court terme ainsi que des programmes d'échanges Sud-Sud. Le projet appuiera également une assistance technique pour renforcer la capacité des agences d'exécution spécialisées, comprenant le recrutement d'assistants techniques nationaux et internationaux pour aider à la planification, l'ingénierie de conception, l'approvisionnement, la gestion de la construction et le suivi technique des investissements physiques.

## **Composante 2 : Gestion environnementale durable (approximativement 32 millions USD)**

**33.** Les zones accueillant des réfugiés font face à de sévères dégradations de leurs ressources environnementales et naturelles, y compris le déboisement et la dévastation des terres agricoles et de pâturage. La présence continue et l'afflux de réfugiés aggrave les conditions environnementales déjà graves, faisant des localités des écosystèmes fragiles. La composante 2 vise à assurer que les ressources environnementales et naturelles soient gérées soigneusement et durablement pour qu'elles puissent supporter les moyens de subsistance et besoins actuels et futurs. La mise en œuvre d'interventions sur l'offre et la demande sera appuyée par la composante. Les interventions liées à l'offre appuieront et amélioreront les services environnementaux et écosystèmes durables incluant une gestion intégrée des ressources naturelles et des réseaux d'irrigation petits, micro ainsi qu'au niveau des ménages. Les interventions du côté de la demande, telles que les sources d'énergie alternatives, viseront à réduire la surexploitation des ressources naturelles, dont l'atténuation des risques et autres défis auxquels font face les communautés d'accueil touchées par la crise. Les interventions relatives à la demande s'efforceront également de traiter les questions de genre en réduisant les corvées (temps et énergie dépensés pour la

collecte de bois de chauffage) et l'exposition aux risques et à la violence, tout en collectant du bois de chauffage et en améliorant la santé et la pollution de l'air intérieur grâce à l'utilisation de carburants plus propres et de technologies de cuisson économes en carburant. Ces aspects seront détaillés dans le MEP individuel par pays.

34. **Sous-composante 2 (a) : Gestion intégrée des ressources naturelles (environ 26,25 millions d'USD).** La Sous-composante 2 (a) entend améliorer la productivité des ressources naturelles environnementales, ce qui inclut de stopper la dégradation des écosystèmes fragiles en forêt, sur la plage et sur les terres agricoles. Elle soutiendra la conservation de l'eau et des sols par le biais d'activités physiques et biologiques sur les exploitations individuelles et les terrains communaux, y compris la construction de murets, murets de pierre, voies d'eau artificielles, drains de coupure, vérification des barrages (réhabilitation de ravin), terrasses en escalier, terrasses de culture, tranchées, fermetures de zones, plantation d'arbres à usages multiples et des interventions de recharge des eaux souterraines. La sous-composante améliorera aussi l'utilisation et la gestion de l'eau d'irrigation, augmentant ainsi les terres irriguées, la production et la productivité pour les communautés d'accueil. Les principales activités qui seront soutenues incluent la réhabilitation/amélioration/modernisation des schémas traditionnels existants et des schémas d'Irrigation modernes à petite, micro échelle, et à l'échelle du ménage. Ces activités seront mises en œuvre en utilisant le travail à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) et des efforts particuliers seront faits pour intégrer les femmes non seulement pour les possibilités d'emploi, mais aussi en tant que bénéficiaires de ces activités. L'utilisation de technologies de capteurs à distance installés sur les pompes à eau au niveau de la ferme est envisageable pour surveiller l'utilisation de l'eau et ainsi permettre d'éclairer les décisions en matière de gestion de l'eau. Les activités de renforcement des capacités qui améliorent la Mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources naturelles et le Développement et la Gestion de l'Irrigation à petite échelle seront soutenues dans chacun des pays participants, à l'aide d'une assistance technique proposée aux prestataires de services à plusieurs niveaux et d'un soutien aux communautés.

35. **Sous-composante 2 (b) : Accès à l'énergie (environ 5,75 millions USD).** La sous-composante 2 (b) vise à améliorer l'accès à l'énergie par les communautés d'accueil, favorisant une meilleure utilisation des ressources énergétiques et l'accès aux sources d'énergie alternatives. Un appui sera offert aux interventions qui traitent des besoins énergétiques des communautés hôtes, tels que la cuisson domestique et l'éclairage, les services sociaux tels que les écoles et les services de santé, les activités productives, dont l'éclairage pour les petites boutiques/entreprises et la fabrication/transformation. La cuisine des foyers repose actuellement sur le bois de chauffage et le charbon de bois. Pour apaiser cette inquiétude, des cuisinières améliorées seront introduites avec des consultations communautaires appropriées sur les méthodes de cuisine et de cuisson et sur les types de bois de chauffage disponibles sur place. Une formation sur l'utilisation des nouveaux poêles sera dispensée, comprenant la préparation du bois de chauffage. Il sera porté attention à la surveillance de l'utilisation, l'entretien régulier et les réparations. Lampes et lanternes solaires font partie des options permettant de répondre aux besoins d'éclairage domestique et de rue ainsi que de chargement des téléphones mobiles. L'annexe 9 fournit plus de détails. Établir une connexion aux réseaux électriques- là où c'est possible - et aux sources d'énergie hors-réseau décentralisé sur la base des énergies renouvelables et des moteurs diesel est exploré en coopération avec d'autres projets (Banque mondiale et autres sources de financement) pour satisfaire les usages susmentionnés et autres utilisations d'énergies productives.

### **Composante 3 : Programme des Moyens de subsistance (approximativement 38.75 million d'USD)**

36. Les communautés d'accueil de réfugiés tirent leurs revenus soit à partir des moyens de subsistance traditionnels, dont l'agriculture, la pêche, le pastoralisme ou agro-pastoralisme ; et/ou des moyens de subsistance non traditionnels, dont des emplois axés sur les compétences, des entreprises de service et des petites entreprises. Chaque type de subsistance se caractérise par des technologies et compétences de

faible niveau, conduisant à une productivité inhérente faible. La vie et les moyens de subsistance des personnes des communautés cibles sont appauvris et leurs niveaux de revenus est faible et non durable. La composante 3 cherche à améliorer les moyens de subsistance et à accroître les revenus des communautés accueillant des réfugiés sur la base de l'approche du système de marché. Les principaux éléments à prendre en considération dans l'écosystème économique comprendront les entreprises informelles et la présence du secteur privé naissant et, des efforts autres que la banque mondiale ainsi que des innovations potentielles pouvant être intensifié. Il appuiera les interventions visant à améliorer la productivité des moyens de subsistance traditionnels et non traditionnels. Les moyens de subsistance traditionnels et non traditionnels seront alimentés par des techniques détaillées, comportementales et une évaluation du rendement du marché en vue d'une production accrue, de meilleures interconnexions de marché et de l'adoption des meilleures pratiques pour les premiers afin d'offrir des compétences permettant une meilleure employabilité, le développement des entreprises et promouvoir d'autres activités génératrices de revenus pour les deuxièmes respectivement. La composante renforcera les organisations communautaires (OC) et soutiendra également la formation de nouvelles organisations.

***Sous-composante 3 (a) : Soutien aux moyens de subsistance traditionnels et non traditionnels (environ 34,3 millions d'USD).*** La sous-composante 3 (a) vise à accroître la production et la productivité de l'agriculture (cultures et bétail), le pastoralisme (bétail), l'agro-pastoralisme (cultures et élevage) et la pêche ; ainsi qu'à commercialiser les activités de subsistance pour l'amélioration des revenus, l'emploi et l'autonomie. Des domaines d'intervention ont été identifiés à l'issue des consultations communautaires et avec les intervenants clés, mais une évaluation du système de marché et une évaluation technique approfondie permettront d'informer la mise en œuvre. Un appui sera accordé aux activités clés basées sur ces évaluations, combiné au potentiel de la localité et de la région et les formes traditionnelles de subsistance pratiquées. Celles-ci comprendront des méthodes de production améliorées, l'accès à la technologie, des équipements, des infrastructures de stockage et de traitement, et aux finances, et accéder aux marchés des entrées / sorties. Les femmes sont censées être les principaux bénéficiaires des efforts de cette composante et des efforts spécifiques seront mis en place pour avoir des approches adaptées pour améliorer leur participation et leurs bénéfices.

37. Les moyens de subsistance non traditionnels seront identifiés sur la base d'une évaluation de marché pour offrir une formation aux compétences professionnelles permettant une meilleure employabilité, développement des entreprises, et pour promouvoir d'autres activités génératrices de revenus. Sur la base des consultations avec les intervenants clés, un certain nombre de moyens de subsistance ont été identifiés, mais des évaluations de système du marché informeront la mise en œuvre. Les interventions proposées seront alimentées par les leçons tirées des projets existants, s'appuieront sur l'expérience des agences d'exécution, adaptée aux contextes des pays. La sous-composante adoptera une approche axée sur le processus en vue d'une exécution systématique avec trois phases : (i) phase préparatoire, (ii) préparation du plan d'affaires des moyens de subsistance, phase de génération et d'approbation de sous-projet; et (iii) mise en œuvre du sous-projet, suivi de mentorat et phase de mise en service (Voir l'annexe 3; à développer dans le MEP). La sous-composante appuiera également des innovations qui pourraient inclure des innovations technologiques, institutionnelles et des nouveaux processus à déterminer au cours de la mise en œuvre. Les programmes d'appui pour les jeunes et les femmes dans les innovations technologiques, comme le commerce numérique ainsi que dans les services informatiques nécessitant une alphabétisation informatique/numérique pourraient soutenir des emplois modernes et salariés. Le ministère sectoriel pertinent dans chaque pays appuiera la mise en œuvre des activités de subsistance.

***Sous-composante 3 (b) : Renforcement des capacités des organisations communautaires pour les moyens de subsistance (approximativement 4.45 million USD).*** La sous-composante 3 (b) vise à améliorer la capacité de prestation de services des organisations agricoles, pastorales ou agro-pastorales, y compris les organisations communautaires. L'approche CDD du projet permettra d'établir et renforcer les

capacités des organisations communautaires dans la mise en œuvre et la durabilité des investissements du projet. Les organisations communautaires impliquées dans la promotion de moyens de subsistance comprennent des organisations agricoles, des coopératives, des coopératives d'épargne et de crédit (SCEC) et des groupes d'intérêt communs (GIC), et recevront une formation en gestion de groupe, d'épargne, aux bases de la finance et à la tenue de livres. Elles seront invitées à tenir des réunions régulières, à pratiquer l'épargne et les prêts, au remboursement en temps opportun ; et à tenir une comptabilité à jour. Les activités de subsistance traditionnelles et non traditionnelles seront exécutées par les GIC et recevront un renforcement des capacités sur la Gestion de groupe, la Sélection de l'entreprise, la Préparation d'un Plan d'affaires pour les moyens de subsistance, la gestion des achats, ainsi qu'un renforcement des capacités techniques et des compétences informatiques/numériques. Il y aura également une attention particulière sur les programmes de formation sur le genre afin d'améliorer les moyens de subsistance des femmes, mais aussi de répondre à la résolution des conflits et les formes de violence sexiste comme la violence conjugale, avec des changements dans les rôles des femmes. Les comités techniques de l'administration locale et/ou animateurs entreprendront ces efforts.

#### **Composante 4 : Gestion de projet et, Suivi et Evaluation (environ 15 millions d'USD)**

38. La mise en œuvre et la gestion de projets suivront une approche décentralisée à l'aide de la structure gouvernementale existante aux niveaux national, sous-national et local et des institutions communautaires à établir et / ou renforcer au niveau local. L'objectif de cette composante est d'assurer une gestion de projet, coordination et mise en œuvre efficaces et améliorées; et d'appuyer la conception du système de suivi et évaluation du projet (S & E) qui sera détaillé dans le manuel de S&E. La composante appuiera la mise en place et / ou le renforcement d'institutions avec des rôles et responsabilités différents à plusieurs niveaux, y compris des organismes techniques de supervision et coordination. On établira des Comités de Pilotage (CP) et des comités techniques (CT) aux niveaux national, sous-national et local. Une Unité de Coordination de projet (UCP) sera établie aux niveaux national, sous-national et local en Éthiopie et à Djibouti ; et une équipe d'appui à la mise en œuvre de projet le sera à l'échelle nationale en Ouganda ; les deux seront adéquatement pourvues d'experts techniques recrutés au cours d'un processus concurrentiel. Ils joueront un rôle de coordination et d'animation. Le projet s'appuiera sur les structures existantes au niveau communautaire, tels que les comités de développement communautaire et établira de nouvelles institutions au niveau local selon les besoins, dont des équipes d'animation communautaire, des comités de gestion de projet communautaire, des comités communautaires pour les acquisitions, des comités d'Audit social, etc..

39. La composante appuiera la conception du système d'Information de gestion (SIG) du projet pour la surveillance des intrants, des produits et des procédés, l'évaluation des résultats et des impacts, le suivi des sauvegardes environnementales et sociales, ainsi que le suivi et évaluation participatifs et l'apprentissage en interne. Les activités de S&E comprendront également un suivi régulier des progrès de la mise en œuvre et des performances, un processus indépendant de suivi, comprenant *notamment* des évaluations régulières de planification au niveau communautaire et l'examen de l'efficacité et la qualité des efforts de renforcement des capacités, des évaluations de résultats et d'impact au début, à mi-parcours et à la fin du projet ; et des études thématiques annuelles. Le cadre de résultats du Projet (CR du projet) à l'annexe 1 servira de base pour signaler les progrès accomplis au regard des indicateurs, y compris les progrès vers la réalisation de l'ODP et les Progrès de la Mise en œuvre (PM). Le projet envisagera l'utilisation de technologies mobiles pour augmenter la portée et la fréquence de la saisie des données au niveau local, et l'intégration dans une plate-forme qui pourrait servir de tableau de bord ; un tel outil permettrait un suivi presque en temps réel et la possibilité de visualiser et/ou géo-localiser les activités appuyées par le projet dans les trois pays.

#### **Composante 5 : Soutien régional pour la coordination, les capacités et les connaissances (environ 5**

**millions USD).**

40. L'objectif principal de la composante est d'appuyer la création d'un secrétariat régional sur les déplacements forcés et les migrations mixtes, principalement pour le HOA, mais avec des liens pertinents avec l'Initiative des Grands Lacs, qui sera : (i) sera le fer de lance de la promotion de l'approche du développement des déplacements dans le HOA ; (ii) facilitera la création de connaissances avec des partenariats et avec des groupes de réflexion et/ou universités dans les trois pays de projets, Djibouti, l'Éthiopie et l'Ouganda, et le HOA émergeant de la mise en œuvre du DRDIP en ce qui concerne des solutions durables pour les déplacements forcés ; (iii) s'assurer de l'apprentissage annuel et du partage d'ateliers pour tous les pays HOA ; et (iv) contribuer à une meilleure compréhension du lien entre développement social et économique, déplacements forcés et migrations mixtes dans le HOA en commandant des études et/ou recherches ciblées.

41. Le Secrétariat régional sera ancré au sein de l'IGAD, une organisation régionale ayant un mandat de convocation et politique pour les 8 pays de la Corne et également en bonne position pour lancer des conversations régionales autour des Déplacements Forcés et des Flux Migratoires mixtes. Outre son rôle consistant à commander des travaux de recherche, générer des connaissances, capturer des leçons, ainsi que partager, coordonner et apprendre dans les pays du projet au niveau local et régional; le Secrétariat régional accueillera le Comité de Pilotage Régional (CPR) à constituer par des représentants des comités de pilotage nationaux de chaque pays du projet. Le CPR jouera un rôle important de : (i) supervision de la mise en œuvre du programme régional et (ii) guide, conseil et un soutien du dialogue politique régional.

42. Enfin, le Secrétariat régional s'efforcera de renforcer les capacités des agences d'exécution dans les trois pays du projet sur l'approche du développement des déplacements. Cela permettra d'assurer une harmonisation et de mettre en place certaines normes pour d'autres projets similaires. Les détails des voyages d'études, des formations proposées ainsi que les autres activités du Secrétariat régional seront détaillées dans le Manuel d'Exécution du Don qui sera préparé par l'IGAD.

**Nom de la composante :**

**Services et infrastructure sociaux et économiques**

**Commentaires (optionel)**

**Nom de la composante :**

Gestion environnementale durable

**Commentaires (optionel)**

**Nom de la composante :**

Programme des moyens de subsistances

**Commentaires (optionel)**

**Nom de la composante :**

Gestion de projet et, suivi et évaluation

**Commentaires (optionel)**

**Nom de la composante :**

Soutien régional pour la coordination, les capacités et les connaissances

**Commentaires (optionel)**

## **E. Emplacement du projet et caractéristiques physiques pertinentes pour l'analyse des mesures de sauvegarde (si connu)**

Djibouti - deux régions, deux sous-préfectures and une ville et environs

- Région d'Ali Sabieh: Ali Addeh and Holl Holl
- Région d'Obock: ville d'Obock et environs

Ethiopie - cinq régions, 15 Woredas and 117 Kebeles

- Afar Regional State: Asayita et Berahle Woreda avec 11 Kebeles
- Benishangul-Gumuz Regional State: Mao-Komo, Bambasi et Homosha Woreda avec 32 Kebeles
- Gambella Regional State: Gog, Abol, Dimma et Itang Woreda avec 28 Kebeles
- Tigray Regional State: Tahtay-Adyabo, Tsimbla et Tselemt Asgede Woreda avec 15 Kebeles
- Somali Regional State: Dollo Ado, Awbarre, et Kebribeyah Woreda avec 31 Kebeles

Ouganda - quatre districts, trois villes et 13 sous-comtés

- Adjumani District: ville Adjumani et sous-comtés de Adropi, Pakere, Dzaipi, et Itirikwa
- Isingiro District: ville Isingiro et sous-comtés de Kikagati, Rushasha, Ngarama, et Rugaga
- Arua District: sous-comtés de Uriama, Odupi, et Rigbo
- Kiryandongo District: ville de Bweyale et sous-comtés de Kiryandongo, et Mutunda

## **F. Spécialistes en sauvegardes environnementale et sociales dans l'équipe**

Asferachew Abate Abebe( GEN01 )

Chukwudi H. Okafor( GSU07 )

Constance Nekessa-Ouma( GSU07 )

Fatou Fall( GSU05 )

Herbert Oule( GEN01 )

Ishanlosen Odiaua( GEN05 )

## **II. Mise en oeuvre**

Les agences responsables pour le projet dans chaque pays sont décrites ci-dessous

Pays : Djibouti

Ministère de tutelle: Ministère de l'économie et des finances (coordination) and Secrétariat à la solidarité nationale (technique)

Agence d'exécution: Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS)

Pays : Ethiopie

Ministère de tutelle: Ministère de l'agriculture et des ressources naturelles

Agence d'exécution: Agence de développement des régions émergentes

Pays : Ouganda

Ministère de tutelle: Cabinet du Premier Ministre

Agence d'exécution: Département des réfugiés

Comités de pilotage et comités techniques seront établis aux niveaux national, sous-national et local de mise en œuvre avec des rôles et des responsabilités.

Institution: Comité de pilotage régional (au sein de l'IGAD)

Membres: Représentants des comités de pilotage nationaux de chaque pays du projet

Rôles et responsabilités: Assurer le suivi de la mise en œuvre du programme régional; et le guide, conseiller et soutenir le dialogue de la politique régionale.

Institution: Comité de pilotage (au niveau national/federal, sub-national et local)

Membres: Présidé par le chef du ministère de tutelle responsable ou son / sa désigné à chaque niveau avec des membres des agences d'exécution et les parties prenantes concernées, y compris les acteurs de développement et les organismes / organisations humanitaires

Rôles and Responsabilités: orientation stratégique et la supervision de gestion de projet, la coordination et la mise en œuvre, y compris l'approbation des plans de travail annuels et le budget (PTBA) du niveau de mise en œuvre pertinente..

Institution: Comité technique (au niveau national/federal, sub-national et local)

Membres: Présidé par le chef des agences d'exécution et constitué d'experts techniques provenant des différents départements avec une expertise sectorielle

Rôles and Responsabilités: Appui technique au Comité de pilotage au niveau pertinent, y compris l'examen technique des PTBA et des questions qui requièrent l'attention et la décision du Comité de pilotage résultant de la mise en œuvre au niveau pertinent.

Institution: Unité de Coordination du Projet (au niveau national/federal, sub-national et local)

Membres: Coordinateur du projet et de l'équipe d'experts techniques au niveau national dans les trois pays, mais aussi point focal à l'approvisionnement, la gestion financière et des garanties d'expertise au niveau infranational; et un coordonnateur et M & E et des finances au niveau local en Ethiopie et à Djibouti.

Rôles and Responsabilités: Responsable de la gestion globale et la coordination du projet, y compris la consolidation des plans de travail annuels et le budget, la gestion fiduciaire et le respect des mesures de sauvegardes, la communication, S&E et de reporting, la liaison avec les projets des entités d'exécution et infranationales unités de coordination du projet, le renforcement des capacités, la supervision et la mobilisation et de traiter les goulets d'étranglement qui se présentent.

### III. Politiques de sauvegardes applicabel

Politiques de sauvegardes	declenchées?	Explications (optionnel)
Évaluation environnementale OP/BP 4.01	Oui	43. L'OP 4.01 est déclenchée en raison des activités suivantes du projet : (i) l'expansion et l'amélioration des prestations de services qui comprennent la construction de petites infrastructures, (ii) la construction ou la réhabilitation de structures physiques pour la gestion des bassins tels que les barrages de retenue, les structures de collecte de l'eau, etc. et les (iii) activités de subsistance terrestres qui pourraient avoir des impacts environnementaux et



		<p>sociaux négatifs limités. Les sites spécifiques pour la mise en œuvre de ces activités ne sont pas encore connus, par conséquent les Cadre de Gestion Sociale et Environnementale (CGSE) ont été préparés dans l'ensemble des pays du trois projet comme l'instrument spécifique permettant l'analyse des risques environnementaux et sociaux potentiels. Le CGSE serait utilisé pour développer un Plan de gestion environnementale (PGE) spécifique avant le début des activités, principalement au titre des composantes 1, 2 et 3. Le CGSE comprend des méthodes et procédures standards, ainsi que des mécanismes institutionnels appropriés pour le dépistage et l'examen des activités de programme et le suivi de l'application des mesures d'atténuation pour prévenir les impacts négatifs et cumulatifs. L'utilisation effective du CGSE sera examinée et vérifiée régulièrement.</p>
Habitats naturels OP/BP 4.04	Oui	<p>Les activités du projet en Éthiopie et en Ouganda ne sont pas susceptibles d'englober les habitats naturels. Toutefois, à Djibouti, la Région d'Ali Sabieh abrite une biodiversité unique, en particulier l'« Aire naturelle terrestre protégée d'Assamo » qui est l'habitat naturel de l'antilope Beira. Aucune activité de projet ne sera soutenue dans cette zone protégée. Le projet n'appuiera également pas d'activités qui soient susceptibles d'affecter indirectement les écosystèmes essentiels à la survie de ces espèces. Le CGSE filtre toutes les activités qui pourraient avoir des effets indirects ou cumulatifs sur cet habitat.</p>
Forêts OP/BP 4.36	Oui	<p>Les activités au titre de la Composante 2 sont susceptibles d'avoir un impact positif sur les forêts avec la mise en œuvre de mesures physiques et biologiques des sols et la conservation de l'eau et le reboisement. Le CGSE fournit des procédures détaillées pour filtrer les activités/sous-projets de programme pour les impacts environnementaux et sociaux négatifs potentiels et pour prendre des mesures permettant d'éviter, minimiser et atténuer les impacts sur les forêts. Les activités de projet à Djibouti ne sont pas susceptibles d'avoir lieu dans des zones forestières protégées.</p>

Lutte anti-parasitaire OP 4.09	Oui	Le projet appuiera des activités au titre de la composante 3 qui sont susceptibles de se baser sur l'agriculture basée et peuvent augmenter l'application de produits chimiques agricoles (insecticides, herbicides, engrais, etc.). Par conséquent, le CGSE comprend des directives pour la Gestion intégrée des ravageurs (IPM) afin d'aborder les impacts environnementaux et sociaux du projet.
Ressources culturelles physiques OP/BP 4.11	Oui	Les sites du projet et leur importance culturelle et historique potentielle ne sont pas connus. Le CGSE comprend des dispositions et un ensemble de procédures pour filtrer les activités de projet pour ces impacts et faire face aux découvertes de hasard.
Les peuples autochtones OP/BP 4.10	Oui	Déclenchée uniquement pour l'Éthiopie, une Evaluation sociale avec les communautés et les personnes affectées ont été achevées. Le Plan de gestion sociale fournit des conclusions clés de l'Evaluation Sociale, dont le processus utilisé pour favoriser des consultations libres, préalables et éclairées et un large soutien de la communauté, y compris la fourniture de questions sur le partage des avantages et sur le règlement des griefs. Les mesures d'atténuation identifiées ont été intégrées à la conception du projet.
Réinstallation involontaire OP/BP 4.12	Oui	44. Le projet proposé n'entreprendra aucune activité impliquant le déplacement de personnes. Cependant, il appuiera de petites infrastructures susceptibles d'influer sur les propriétés foncières des agriculteurs individuels. Bien que ces interventions doivent encore être identifiées, par mesure de précaution, le projet a préparé et consulté les cadres de politique de réinstallation pour les trois pays et ceux-ci seront divulgués avant l'évaluation afin de résoudre les problèmes qui pourraient résulter de déplacements économiques et/ou de la restriction de l'accès à des ressources naturelles communes.
Sécurité des barrages OP/BP 4.37	Oui	La composante 2 pourrait prendre en charge la construction d'un petit barrage (moins de 4,5 mètres) dans le cadre des dispositifs d'irrigation à petite et micro échelle. Le projet utilisera le Manuel de la FAO « Manuel sur les petits

		barrages en terre, Un Guide sur le choix de l'emplacement, la conception et la Construction » ou texte comparable en Français.
Projets sur les Voies Navigables Internationales OP/BP 7.50	Oui	Le projet financera des investissements dans l'irrigation à petite échelle, mais ils sont peu susceptibles de se trouver dans les voies navigables internationales de Djibouti. En Ethiopie, le projet est situé sur des bassins d'eaux internationales telles que les rivières Baro, Akobo, Genale, Dawa, Awash, Terkeze et la rivière Abhay. En Ouganda, le projet est situé sur un bassin d'eau international sur la rivière du Nil. Alors que l'impact de l'irrigation à petite échelle sur ces rivières serait insignifiant et l'abstraction cumulative devrait être mineure, les pays riverains seront notifiés conformément à la politique.
Projets dans les Zones Contestées OP/BP 7.60	Non	n/a

#### IV. Questions de politique de sauvegarde clés et leur gestion

##### A. Résumé des questions de sauvegardes clés

##### 1. Décrivez tous les problèmes de sauvegarde et les impacts associés au projet proposé. Identifier et décrire les impacts à grand potentiel, importants et / ou irréversibles:

Le projet est catégorie B pour les crédits IDA des activités proposées. Neuf des dix politiques de sauvegarde ont été déclenchées : Évaluation environnementale (OP/BP 4.01), Habitats naturels (OP/BP 4.04), forêts (OP/BP 4.36), Lutte anti-parasitaire (OP/BP 4.09), ressources culturelles et physiques (OP/BP 4.11), réinstallation involontaire (OP/BP 4.12), les peuples autochtones/mal servis et peuples vulnérables (OP/BP 4.10) la sécurité des barrages (OP/BP 4.37) et les Projets sur les Voies Navigables Internationales OP/BP 7.50. Dans l'ensemble, le projet aurait des impacts positifs sur l'environnement par le biais de ses activités relevant du volet 2, qui comprend, entre autres, la gestion intégrées des ressources naturelle.

Environnement: Certaines des activités d'investissement au niveau local en vertu du volet 1 et 2 peuvent présenter des risques environnementaux négatifs limités et les impacts. Ces activités pourraient comprendre: (i) l'expansion et l'amélioration de la prestation des services qui comprendra la construction de petites infrastructures, (ii) la construction ou la réhabilitation des structures physiques pour la gestion du bassin versant de l'eau tels que les contrôles des barrages, des structures de collecte d'eau, etc., et (iii) les activités de subsistance terrestres qui auraient pu limiter les impacts environnementaux et sociaux négatifs. L'infrastructure fonctionne en vertu du volet 1 posera travaux de génie civil / impacts liés à la construction, y compris les considérations de santé et de sécurité, la clairance de la végétation et l'érosion des sols, les impacts sur les RFP, la pollution de la poussière, l'élimination des déchets de construction, etc. Composante 2 et 3 devraient être positifs grâce atténuer les pressions sur les pauvres qui mènent à une exploitation non durable des ressources naturelles et la dégradation de l'environnement. CGESs ont été

préparés dans les trois pays pour éviter ou atténuer les risques environnementaux et sociaux de ces activités.

Social: Pour les trois pays, les impacts sociaux attendus du projet a déclenché OP 4.12 et en conformité avec les politiques de sauvegarde de la Banque, le projet a mis en place des mécanismes acceptables pour la Banque mondiale pour atténuer ces impacts lieu d'atténuation. Pour incidence sur l'adoption et / ou des restrictions à l'accès aux ressources naturelles communautaires potentiel foncier, un cadre de politique de réinstallation (FPR) a été préparé et consulté sur dans les trois pays. Ceux-ci seront divulgués avant l'évaluation pour remédier aux impacts potentiels, et compte tenu du faible encombrement prévu des activités des sous-projets, toute acquisition de terres sera limitée, site spécifique et mineur.

L'OP de la Banque 4.10 est déclenchée pour que l'Éthiopie, sur la base du dépistage menée par la Banque mondiale et renforcé par la Constitution de l'Ethiopie, qui indiquent que la majorité de la population cible s'identifier comme ayant les caractéristiques définies sous l'OP 4.10. Par conséquent, l'évaluation sociale (SA) a été menée pour compléter le FPR. Dans le cadre de l'évaluation sociale, de vastes consultations ont eu lieu avec les principaux intervenants dans les domaines participants à rechercher un large soutien communautaire pour le projet; et conformément à son approche CDD, les activités sous-projets seront identifiés, priorisés, mis en œuvre et suivis par les communautés bénéficiaires (y compris les différents groupes sociaux) par le biais de processus de consultation lors de la mise en œuvre. Le projet comprend le coût mécanisme efficace et accessible traitement des griefs pour assurer que toutes les questions et les préoccupations liés au projet sont résolus à l'aide d'une procédure régulière.

En ce qui concerne le don IDA à l'IGAD, la catégorie d'évaluation environnementale est C puisque les activités soutenues concernent la coordination, la formation, la production et la diffusion des connaissances; qui ne nécessitera pas le déclenchement de toutes les politiques de sauvegarde pour la subvention de l'IDA.

**2. Describe any potential indirect and/or long term impacts due to anticipated future activities in the project area:**

It is anticipated that the project will improve access to social services, expand economic opportunities and enhance environmental management for host community in the targeted areas, with no indirect and/or long-term negative impact in these areas. It is anticipated that the project will result in long-term positive safeguard impacts in the project area because of the project's emphasis on ensuring sustainable environmental management of natural resources and reduction in the unsustainable exploitation of natural resources, including mitigation of risks and other challenges faced by affected households.

**3. Describe any project alternatives (if relevant) considered to help avoid or minimize adverse impacts.**

The "no project" alternative would deprive host communities already impacted negatively by refugee influx, the opportunity to improve access to basic social services, expand economic opportunities, and enhance environmental management. To ensure safeguards due diligence during implementation, more expertise will be deployed at all levels; and the planning of sub-projects will involve full participation of beneficiary communities; and the project's activities will avoid land acquisition and will not be implemented in areas, where the government's

Commune Development Program is sited in Ethiopia.

**4. Décrire les mesures prises par l'emprunteur pour traiter des questions de politique de sauvegarde. Fournir une évaluation de la capacité de l'emprunteur à planifier et à mettre en œuvre les mesures décrites.**

En Ethiopie, le projet a mené une vaste évaluation sociale (ES) et un vaste consultation des parties prenantes avec affectées par le projet des personnes pour assurer un large soutien de la communauté; développé un système de règlement des plaintes; et un mécanisme de partage des avantages culturellement appropriés ancrée sur le modèle de service CDD. Toutefois, la capacité de l'emprunteur à identifier et évaluer les impacts environnementaux et sociaux négatifs potentiels et de mettre en œuvre et le suivi des mesures d'atténuation appropriées est faible dans tous les trois pays.

A Djibouti, les risques de sauvegardes sont associés à la capacité du client à mettre en œuvre les mesures d'atténuation nécessaires. L'agence d'exécution va recruter un spécialiste en environnement qualifié, avant que le projet soit mis en vigueur, pour répondre aux questions de garanties environnementales. Une attention particulière sera nécessaire pour assurer que les activités dans la région d'Ali Sabieh n'ont des impacts négatifs sur la zone protégée dans Assamo.

Dans les trois pays, l'emprunteur devra désigner des agents sociaux qualifiés et expérimentés et responsables de l'environnement d'être responsable de sauvegardes sociales et environnementales des questions à tous les niveaux de gouvernement et ils recevront une formation sur la Banque mondiale garanties politiques. La Banque mondiale soutiendra les mesures qui permettront de renforcer la capacité de l'emprunteur à mettre en œuvre des instruments de garanties préparés pour ce projet, par le biais de formation et de renforcement des capacités. En outre, les manuels opérationnels du projet, et le processus de planification seront menées de manière sensible à la culture et le genre.

**5. Identifier les principales parties prenantes et décrire les mécanismes de consultation et d'information sur les politiques de sauvegarde, en mettant l'accent sur les personnes susceptibles d'être touchées.**

Les membres de la communauté d'accueil dans les régions participantes ont été consultés dans les trois pays lors de la préparation du projet pour obtenir leur buy-in et seront davantage consultés lors de la mise en œuvre.

En Ethiopie, le ministère de mise en œuvre - Ministère de l'agriculture et des ressources naturelles, et ses homologues respectifs dans les régions participantes, les zones et woredas et kebeles niveaux administratifs, ont également été consultés sur les garanties directives de la Banque mondiale, et la proclamation Ethiopie EIA. Les documents de dépistage applicable --will être mis à la disposition du public pour examen à un endroit accessible à la population locale (par exemple, à un bureau de l'administration locale (c.-à-kebele conseil, Bureaux woredas et les bureaux régionaux, à l'EPA), et sous une forme, la manière, et la langue qu'ils peuvent comprendre.

A Djibouti, l'agence d'exécution Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS) a tenu des consultations avec les communautés concernées dans les deux régions où les activités du projet seront mises en œuvre, les organismes gouvernementaux et les organisations non-

gouvernementales. Les documents seront divulgués conformément aux exigences nationales.

En Ouganda, des consultations ont eu lieu avec le Bureau du Premier ministre - l'agence d'exécution, le HCR, Croix-Rouge ougandaise, Fédération luthérienne mondiale, l'Inter-Aid Ouganda, l'Afrique action Aide International, National Environment Management Authority, Autorité nationale des forêts, Ministère des Sexe du Travail et du développement social; et le district et le comté sous niveau administratif, ainsi que les communautés. Tous les instruments de garanties applicables seront mis à disposition dans des endroits accessibles sous la forme appropriée, la manière et la langue en Ouganda ainsi.

**B. Exigences de divulgation (N.B. Les sections ci-dessous apparaissent uniquement si la politique de sauvegarde correspondante est déclenchée)**

<b>Evaluation environnementale/Audit/Plan de gestion/autre</b>	
Date de réception par la Banque	01-Février-2016
Date de soumission à l'InfoShop	01-Mars-2016
Pour les projets de catégorie A, la date de distribution du Résumé de l'évaluation environnementale aux Administrateurs	
Divulcation dans le pays	
Djibouti	01-Mars-2016
<i>Commentaires:</i>	
Ethiopie	07-Mars-2016
<i>Commentaires:</i>	
<b>Plan d'action pour la réinstallation / Cadre / Processus politique</b>	
Date de réception par la Banque	01-Février-2016
Date de soumission à l'InfoShop	01-Mars-2016
Divulcation dans le pays	
Djibouti	01-Mars-2016
<i>Comments:</i>	
Ethiopia	07-Mars-2016
<i>Comments:</i>	
<b>Plan/Cadre de développement des peuples autochtones</b>	
Date de réception par la Banque	01-Février-2016
Date de soumission à l'infoShop	07-Mars-2016
Divulcation dans le pays	
Ethiopia	07-Mars-2016
<i>Comments:</i>	
<b>Si le projet déclenche la physique des politiques des ressources culturelles de la lutte antiparasitaire</b>	

et / ou, les problèmes respectifs doivent être traités et divulgués dans le cadre de l'évaluation environnementale / Audit / ou EMP.

Si pays ne devrait pas la divulgation de l'un des documents ci-dessus, s'il vous plaît expliquer pourquoi :

oui

*C. Indicateurs de conformité de suivi au niveau corporate (à remplir lorsque le ISDS est finalisé par la réunion de décision du projet) (N.B. Les sections ci-dessous apparaissent uniquement si la politique de sauvegarde correspondante est déclenchée)*

<b>OP/BP/GP 4.01 - Évaluation environnementale (EE)</b>						
Le projet nécessite une EE autonome (y compris EMP) rapport?	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	NA	<input type="checkbox"/>
Si oui, est-ce que l'Unité régionale de l'environnement ou Practice Manager (PM) ont examiné et approuvé le rapport d'évaluation environnementale?	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	NA	<input type="checkbox"/>
Est-ce que le coût et les responsabilités pour l'EMP sont incorporés dans le crédit / prêt?	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	NA	<input type="checkbox"/>
<b>OP/BP 4.04 – Habitat Naturel</b>						
Est-ce que le projet entraînera aucune conversion ou une dégradation des habitats naturels critiques?	oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	NA	<input checked="" type="checkbox"/>
Si le projet se traduirait par une conversion ou une dégradation d'autres habitats naturels (non critiques), le projet inclut des mesures d'atténuation acceptables pour la Banque?	oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	NA	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>OP 4.09 - Lutte anti-parasitaire</b>						
Est-ce que l'évaluation environnementale adresse de façon adéquate aux problèmes de gestion des ravageurs?	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	NA	<input type="checkbox"/>
Est-ce qu'un PMP séparé est nécessaire?	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input checked="" type="checkbox"/>	NA	<input type="checkbox"/>
Si oui, le PMP a-t-il été examiné et approuvé par un spécialiste en sauvegardes ou PM? Les exigences du PMP sont inclus dans la conception du projet? Si oui, l'équipe du projet comprend un spécialiste de la lutte antiparasitaire?	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	NA	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>OP/BP 4.11 - Ressources culturelles physiques</b>						
Est-ce que l'évaluation environnementale comprend des mesures adéquates relatives aux	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	NA	<input type="checkbox"/>

biens culturels?						
Est-ce que le crédit / prêt incorpore des mécanismes pour atténuer les impacts négatifs potentiels sur les biens culturels?	oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	NA	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>OP/BP 4.10 - Les peuples autochtones</b>						
Est-ce qu'un cadre distinct des peuples autochtones plan / planification (le cas échéant) été préparé en consultation avec les peuples autochtones concernés?	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	NA	<input type="checkbox"/>
Si oui, l'unité régionale chargée de sauvegardes ou Practice Manager a examiné le plan?	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	NA	<input type="checkbox"/>
Si l'ensemble du projet est conçu pour bénéficier IP, a la conception été examiné et approuvé par l'Unité de développement social régional ou le gestionnaire de la pratique?	oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	NA	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>OP/BP 4.12 - Réinstallation involontaire</b>						
Est-ce qu'un cadre/ plan de réinstallation / Plan abrégé / politique / processus (le cas échéant) a été préparé?	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	NA	<input type="checkbox"/>
Si oui, l'unité régionale chargée de sauvegardes ou Practice Manager a examiné le plan?	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	NA	<input type="checkbox"/>
Est-ce qu'il y a des déplacements physique / réinstallation prévu?	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input checked="" type="checkbox"/>	TBD	<input type="checkbox"/>
Est-ce que des déplacements économique sont prévu? (Perte de biens ou d'accès à des actifs qui conduit à la perte de sources de revenus ou d'autres moyens de subsistance)	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	TBD	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>OP/BP 4.36 – Forêts</b>						
Has the sector-wide analysis of policy and institutional issues and constraints been carried out?	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	NA	<input checked="" type="checkbox"/>
Does the project design include satisfactory measures to overcome these constraints?	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	NA	<input checked="" type="checkbox"/>
Does the project finance commercial harvesting, and if so, does it include provisions for certification system?	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	NA	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>OP/BP 4.37 – Sécurité des barrages</b>						
Des plans de sécurité des barrages ont établis?	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	NA	<input checked="" type="checkbox"/>



Les TDR, ainsi que la composition du Groupe spécial d'experts indépendants (POE) a été examiné et approuvé par la Banque?	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	NA	<input checked="" type="checkbox"/>
un plan de préparation aux situations d'urgence (PPE) a été préparé et arrangements été faite pour la sensibilisation du public et de la formation?	oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	NA	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>OP 7.50 - Projets sur les Voies Navigables Internationales</b>						
Est-ce que les autres riverains ont été informés du projet?	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	NA	<input type="checkbox"/>
Si le projet relève de l'une des exceptions à l'obligation de notification, at-il été validé avec le service juridique, et la note de service du RVP préparé et envoyé?	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	NA	<input checked="" type="checkbox"/>
Est-ce que le RVP a approuvé une telle exception?	oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	NA	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>La politique de la Banque mondiale sur la divulgation de l'information</b>						
Les documents de sauvegardes ont été envoyé à l'Infoshop de la Banque mondiale?	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	NA	<input type="checkbox"/>
Est-ce que les documents pertinents ont été divulgués dans le pays dans un lieu public dans une forme et un langage qui sont compréhensibles et accessibles aux groupes affectés par le projet et les ONG locales?	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	NA	<input type="checkbox"/>
<b>Toutes les politiques de sauvegardes</b>						
Est-ce qu'un calendrier satisfaisant, avec budget et les responsabilités institutionnelles claires ont été préparées pour la mise en œuvre des mesures liées aux politiques de sauvegarde?	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	NA	<input type="checkbox"/>
Est-ce que les coûts liés aux mesures de sauvegarde de politique été inclus dans le coût du projet?	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	NA	<input type="checkbox"/>
Est-ce que le système de suivi et d'évaluation du projet comprend la surveillance des impacts de sauvegarde et mesures liées aux politiques de sauvegarde?	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	NA	<input type="checkbox"/>
Des dispositions de mise en œuvre satisfaisantes ont été convenues avec l'emprunteur et de même a été pris en compte de manière adéquate dans les documents juridiques du projet?	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	NA	<input type="checkbox"/>

---

## **V. Contacts**

### **Banque Mondiale**

Contact:Varalakshmi Vemuru  
Titre:Senior Social Development Specialist

Contact:Endashaw Tadesse Gossa  
Titre:Sr Social Protection Specialist

Contact:Teklu Tesfaye  
Titre:Sr Agricultural Spec.

### **Emprunteur/Client/Recipiendaire**

Nom: République de l'Ouganda  
Contact : Keith Muhakanizi  
Titre : Permanent Secretary/Secretary to the Treasury  
Email : keith.muhakanizi@finance.go.ug

Nom : République Fédérale d'Ethiopie  
Contact : Fisseha Aberra  
Titre : Director, Multilateral Cooperation Directorate  
Email : ifdid@ethionet.et

Nom : République de Djibouti  
Contact : Ilyas Moussa Dawaleh  
Titre : Ministre de l'économie et des finances  
Email:cabinet@mefip.gouv.dj

### **Agences de mise en oeuvre**

Nom : IGAD  
Contact : Mahboub Mahboub Maalim  
Titre : Executive Secretary  
Email : mahboub.maalim@igad.int

Nom : Agence Djiboutienne de Développement Social  
Contact : Ilyas Moussa Dawaleh  
Titre : Minister of Economy and Finances  
Email : cabinet@mefip.gouv.dj

Name : Ministry of Agriculture  
Contact : TBC  
Title : TBC  
Email : tbc@tbc.com

Nom : Office of the Prime Minister  
Contact : Christine Guwatudde Kintu  
Titre : Permanent Secretary  
Email : ps@opm.go.ug

## **VI. Pour plus d'information contactez:**

The InfoShop  
The World Bank  
1818 H Street, NW  
Washington, D.C. 20433  
Telephone: (202) 458-4500  
Fax: (202) 522-1500  
Web: <http://www.worldbank.org/infoshop>

## VII. Approbation

Chef(s) de projet:	Nom : Varalakshmi Vemuru, Endashaw Tadesse Gossa, Teklu Tesfaye	
<i>Approuvé par:</i>		
Conseiller en sauvegarde:	Nom :	Date :
Practice Manager:	Nom :	Date :
Directeur Pays:	Nom :	Date :